



FOYER DE CHARITE ECOLE PRIVEE DE GARÇONS SAINT-BONNET

2 rue de la vallée
26330 Châteauneuf-de-Galaure
Tél. : 04-75-68-55-00 Fax. : 04-75-68-66-41
Mél : secretariat@saint-bonnet.org - Site : www.saint-bonnet.org

NOTRE PROJET EDUCATIF

L'Ecole de Saint-Bonnet est une école de garçons, libre, catholique, animée de l'esprit du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure.

Saint-Bonnet : Ecole libre

L'école de garçons de Saint-Bonnet a été fondée par le Père Finet à la demande de Marthe Robin qui a longtemps porté cette intention dans sa prière et son offrande. Le désir de nombreux parents de la vallée et le don fait, par Madame Sibert, de sa propriété, en ont permis l'ouverture le 3 octobre 1953.

Située dans la vallée de la Galaure, l'Ecole s'élève au milieu de la nature ce qui favorise, dans la sérénité, le développement physique, intellectuel, moral et spirituel des élèves. Sa taille est volontairement limitée (400 élèves environ dont la moitié sont pensionnaires). Saint-Bonnet voudrait être une école où chacun trouve sa place, où l'on peut se connaître, où la vie de famille peut s'établir.

Les Educateurs : les éducateurs sont membres du Foyer ou non, enseignants ou non, mais tous vivent une même communauté d'esprit et de dévouement au service des enfants. Ils s'efforcent d'être présents à chacun. Ils souhaitent être en relation étroite avec les parents et prendre en charge l'enfant avec ses aspirations, ses difficultés, ses aptitudes.

L'Education : Saint-Bonnet ne dissocie pas l'enseignement de l'éducation de la morale et de la foi. Etablissement sous contrat avec l'Etat, relevant de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de la Drôme, Saint-Bonnet vise à éveiller chez l'enfant le sens des responsabilités, à former son jugement, à l'ouvrir à l'autre et au monde. Pour cela, tous s'efforcent de créer un climat de confiance.

Les Parents : les relations entre les parents et l'école sont simples et permanentes. L'école désire les aider dans la grande tâche de l'éducation de leurs enfants. Par l'enfant, l'école a sa place dans la famille comme la famille dans l'école à travers la prière, les contacts personnels, les rencontres collectives.

Saint-Bonnet : Ecole Catholique

Ecole Catholique au sein de l'Eglise, Saint-Bonnet est ouvert à tous ceux qui acceptent librement l'esprit et la vie chrétienne qui l'animent. La vocation de l'école est d'offrir aux enfants et, à travers eux, à leur famille, la possibilité de découvrir et de vivre une vie chrétienne aussi complète que possible. La personne et l'œuvre de Jésus Christ dans les Evangiles et le Credo de l'Eglise sont au centre de l'enseignement de la foi.

Une vie de prière communautaire et personnelle, notamment le chapelet, rythme la journée et la vie de l'école et permet à tous, enseignants, enfants et parents de solliciter l'aide de l'Esprit Saint et de s'ouvrir à son action. Chacun tâche de témoigner réciproquement d'une vie selon l'esprit de l'Evangile.



Saint-Bonnet : Ecole du Foyer

Saint-Bonnet est une des branches du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure. Le Foyer de Charité veut être dans le monde d'aujourd'hui témoin et porteur de la lumière, de la charité et de l'amour du Christ aux hommes de bonne volonté.

Ce témoignage est donné aux adultes dans les retraites de chrétienté et aux enfants par la présence d'une communauté de baptisés, rassemblés autour d'un prêtre, le Père et désirant vivre d'un même esprit : "A chacun et à tous dans un don total à Dieu".

A la communauté proprement dite, se joignent ceux et celles, enseignants ou non, qui travaillent à l'éducation des enfants dans cette même ligne. Ensemble, avec les parents, ils forment la communauté éducative. Un lien étroit unit les enfants et les retraitants, les enfants et l'ensemble des Foyers dans le monde. Ce lien se manifeste par la prière et la prise en charge réelle, quoique modeste, des besoins des Foyers missionnaires. C'est finalement cette priorité donnée à Dieu qui explique et fonde l'esprit de famille, climat caractéristique de toute l'école. L'expérience des Foyers aide à reconnaître là, le rôle spécifique de Marie, Mère du Christ et de sa famille. En définitive, l'école aspire à donner un témoignage et une formation totale à l'enfant pour qu'il se mette au service de l'Eglise et de ses frères, chacun selon sa vocation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Inscription

A partir de début novembre pour la rentrée suivante, vous devez prendre rendez-vous pour un entretien avec le Chef d'Etablissement et en présence de l'élève.

Après l'entretien, vous devez renvoyer le dossier de demande d'inscription complété. Pour que votre demande soit prise en considération, il est absolument nécessaire de nous faire parvenir dès que possible la copie des notes des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres ainsi que l'avis de passage du conseil de classe.

Attention : l'inscription ne devient effective qu'après acceptation écrite de notre part.

Etudes

- Ecole**
- Cours **Elémentaire 2^{ème}** année,
 - Cours **Moyen 1^{ère}** année,
 - Cours **Moyen 2^{ème}** année.
- Collège**
- **6^{ème}** : langue vivante étudiée : Anglais
 - **5^{ème}** : langue vivante : Anglais
option facultative : Latin
 - **4^{ème}** 1^{ère} langue vivante : Anglais
option obligatoire : 2^{ème} langue vivante : Allemand ou Espagnol
option facultative : Latin (commencé en 5^{ème})
 - **3^{ème}** 1^{ère} langue vivante : Anglais
option obligatoire : 2^{ème} langue vivante : Allemand ou Espagnol
option facultative : Latin
- Lycée**
- **2^{nde}** de détermination : langue vivante 1 obligatoire : Anglais
langues vivantes 2 : Allemand ou Espagnol
Options possibles : Sciences Economiques et Sociales, Latin ou
MPI (Mesures Physiques et Informatiques)
 - **1^{ère} ES et Terminale ES** (série Economique et Sociale) :
 - . 1^{ère} langue vivante : Anglais
 - . 2^{nde} langue : Allemand, Espagnol
 - . 1^{ère} ES : option obligatoire : Math.
 - . Terminale ES : spécialité : Maths ou Anglais
 - **1^{ère} S et Terminale S** (série Scientifique) :
 - . 1^{ère} langue vivante : Anglais
 - . 2^{nde} langue : Allemand, Espagnol
 - . Terminale S : spécialité : Maths ou Physique-Chimie ou SVT
option : Latin

Bourses et aides de l'Etat

Renseignez-vous au secrétariat en début d'année scolaire. L'établissement s'occupe des formalités, mais à votre demande.

En ce qui concerne les bourses départementales, adressez-vous à votre mairie.

Transport des externes et demi-pensionnaires

Primaire : (CE2, CM1, CM2)

- Les frais de transport sont à la charge des familles dans tous les cas.

Collège (6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème})

- Si Saint-Bonnet est le collège privé le plus proche du domicile de l'école, alors la famille a droit à une subvention (le domicile doit être cependant à plus de 3 kilomètres du collège).

- Dans les autres cas, les frais de transport sont à la charge des familles (renseignez-vous au secrétariat).

Lycée (2^{nde}-1^{ère}-Terminale) :

- Si l'élève a moins de 16 ans, la famille a droit à une subvention (le domicile doit être à plus de 3 kilomètres du lycée).

- Si l'élève a plus de 16 ans, la famille a droit à une subvention moyennant l'achat d'une vignette (le domicile doit être à plus de 3 kilomètres du lycée).

Internat

De la 6^{ème} à la 1^{ère} : les élèves sont logés en dortoir.

En Terminale, ils disposent d'une chambre individuelle.

Toutes les études sont surveillées et un système d'entraide scolaire est institué.

Sortie des pensionnaires

Les sorties sont obligatoires toutes les semaines du vendredi 17 h 00 au lundi 8 h 30.

Des cars spéciaux sont assurés :

- le vendredi en direction des gares SNCF de Romans, Péage de Roussillon, Valence, Valence TGV et Grenoble.

- le dimanche soir à Lyon Part-Dieu et Valence TGV.

- le lundi matin en gares de Lyon-Perrache, Vienne, Saint-Rambert, Saint-Vallier, Romans, Grenoble.

Sports

Les installations sportives, gymnase couvert et terrains extérieurs, permettent aux élèves de s'entraîner régulièrement.

Quelques équipes participent aux épreuves organisées par l'UNSS et l'UGSEL (Hand-Ball, escalade, course d'orientation, cross...)